

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER du PLATEAU

Lundi 19 septembre 2016  
École Caroline Aigle

**Présents :** M. Faisal AMLANI, Mme Karine BADONNEL, M. Florian BEAUDET, M. Jean-Michel BIQUARD, Mme Laurence BODELOT, Mme Brigitte BOURGERON, M. Patrick CABON, M. Florent CARRE M. Michel CARRIER, Mme Laëtitia CHIEM, Mme Maryvonne CLÉMENT-KLEIN, M. Bernard DANY, Mme Françoise DE SAINTE-MARIE, M. Benoît DESCHAMPS, Mme Catherine DESCHATRETTE, Mme Diane DESSALLES, Mme Virginie DELVILLE, Mme Muriel DUBIEF, Mme Anne DUBOIS, M. Thierry DUBOIS, Mme Arlette FONTAINE, M. Michel GAILLARDIN, M. Benoît GUILLEMAUD, Mme Marie-Christine HOUDEBINE, Mme Marie-Aude JACQUEMIN, Mme Martine JAYOT, M. Kacem TABABI, M. José KLEIN, Mme Alexandra KUPCZYK, M. Vincent LABURTHE, Mme Delphine LALARDIE, Mme Marie-Ève LAMARTINIÈRE, Mme Évelyne LAURY-PINEDA, M. Maurice LE COSSEC, M. Alexis LEDUC, M. Michel LERMYTE, Mme Monique LERMYTE, M. René LORDON, M. Guillaume MANON, Mme Jenny MARINERO, M. Jean-Charles MAURICE, M. Gérard MONCORGÉ, M. Serge NABEYRAT, Mme Martine ONILLON, Mme Édith PAJOT, M. Gérald PÉCASTAINGS, Mme Claudine PELÉ, M. PÉPIN, M. Guy PERRAGUIN, M. Nicolas PICARD, M. Bertrand PRINCE, M. Jean ROYER, M. Tarik SAGHIRY, Mme Ourida SAÏBI, Mme Nadia VAN HEYNINGEN, M. Mickaël VIDEAU, M. Jean-Marc WEULERSSE,

**Excusés :** M. Claude BERTRAND, M. Jacques GROSOBOIS, M. Laurent MARINARO,

**Élus :**

- M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers, aux nouvelles technologies, aux fêtes et aux manifestations,
- M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint au maire délégué à la sécurité, police municipale, occupation du domaine public et aux anciens combattants,
- M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué au stationnement,
- M. Éric HOUËT, conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat,
- Mme Marie-Françoise POULAIN, conseillère municipale.

**Services municipaux :**

- M. Marc CARPENTIER, responsable du service Démocratie locale et vie des quartiers
- M. Sébastien MASSON, chargé de mission Démocratie participative,

**Présidente de séance :** Mme Catherine DESCHATRETTE

**Secrétaire de séance :** M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers.

**Validation du Compte rendu de la séance du 20 juin 2016.**

**Modifications demandées :**

M. PERRAGUIN est inscrit parmi les absents-excusés.

Une correction est apportée à propos des dépôts sauvages (page 4) : remplacer « ONERA » par « à l'entrée de la forêt domaniale, Chemin de la Vauve aux Granges ».

Ces corrections faites, le compte-rendu est validé.

---

**1. Points spéciaux – Actualités :****a. Point de situation suite aux inondations de juin dernier.**

M. CARISTAN évoque les suites données aux inondations du mois de juin dernier :

M. le Maire ainsi que les maires d'autres communes touchées ont adressé au président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yvette (SIAHVY) un courrier demandant des explications sur les choix techniques effectués par le syndicat lors des événements, ainsi qu'une optimisation des procédures d'alerte.

Pour l'heure, le président du SIAHVY a pris d'une part l'engagement de mener au 1<sup>er</sup> semestre de 2017 une étude hydraulique afin d'obtenir une modélisation en temps réel des comportements de la rivière et d'optimiser les procédures d'alerte. Il a pris d'autre part l'engagement de mener une étude pour obtenir auprès des municipalités un retour d'expérience précis de cet épisode de crue et d'établir un protocole d'alerte efficace pour une évacuation plus rapide dans de telles circonstances.

Si la capitalisation des retours d'expérience des différentes communes touchées par les inondations est bien une nécessité, la demande de la municipalité auprès du SIAHVY qui portait sur un examen par un expert indépendant des procédures actionnées et des choix techniques effectués pendant la période de crue n'est toujours pas satisfaite. Il faudrait que le SIAHVY puisse alerter directement les riverains au lieu d'envoyer un fax aux mairies quand celles-ci sont fermées.

A une question sur le financement du SIAHVY, M. CARISTAN répond que ce sont les communes qui le financent et précise que la municipalité discutait l'année dernière de l'utilisation de ces dotations en faveur d'une modernisation. Un participant informe que les dotations communales n'ont pas changé depuis des années.

M. PÉCASTAINGS fait part de son constat d'une meilleure gestion de cette crise par le syndicat de la Bièvre (voir également le CR de la réunion du 20 juin 2016) et pose la question de savoir s'il existe une différence de budget entre ces deux syndicats. Une réponse à cette question pourra être apportée par M. POULAIN élu au SIAHVY qui ne pouvait être présent ce soir.

**b. Point d'information sur la rentrée scolaire 2016-2017 sur Palaiseau.**

Mme GRAVELEAU n'ayant pu être présente ce soir, M. CARISTAN annonce que 15 classes étaient ouvertes à la rentrée 2016-2017 à l'école Caroline Aigle (capacité totale de l'école : 18 classes). Un comptage quotidien des élèves présents est réalisé car il y a toujours des inscriptions consécutives à la livraison d'appartements dans le quartier Camille Claudel (QCC), ceci afin de justifier l'éventuelle ouverture d'une seizième classe.

M. CARISTAN poursuit par l'annonce de la pose prochaine d'un pare-vue qui rendra l'intérieur de l'école invisible de l'extérieur. Suite à l'augmentation du nombre d'enfants dans les écoles palaisiennes, quatre ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) supplémentaires ont été recrutés. Deux ATSEM sont toujours en poste pour les remplacements dans les différentes écoles de la ville. Ces recrutements permettent de maintenir le même taux d'encadrement des élèves.

**c. Point d'information sur la circulation. (rue Louise Bruneau / Chemin de Vauhallaan).**

M. LE COSSEC évoque les problèmes de sécurité des piétons au niveau du passage-piétons devant le N°53 de la rue Louise Bruneau et précise que sur le sujet il y a eu une pétition en 2015 et qu'il a adressé lui-même de nombreux courriers aux municipalités successives (Maires : M. Pacilly, M. Alain, M. Lamy, M. de Lasteyrie). L'un des derniers comportait un projet de pose de ralentisseurs et de signaux spécifiques annonçant la priorité des piétons. Il a demandé récemment un rendez-vous à M. SFERAZZA ; il attend une réponse.

M. CARISTAN et M. CORDIER répondent qu'une réunion spécifique est prévue le 20 octobre à 19h30, en mairie pour traiter des problèmes de stationnement et de circulation rue Louise Bruneau et chemin des Terres rouges.

Une participante résidant chemin de Vauhallaan souligne la dangerosité de cette voie et propose la solution de remettre la rue Gabriel Dauphin en double sens, c'est à dire avec interdiction d'y stationner

M. CORDIER répond qu'il organise deux réunions spécifiques stationnement/circulation par mois et que le chemin de Vauhallaan sera traité ultérieurement, si possible en décembre 2016.

**d. Point sur la sécurité dans le quartier.**

M. MADIKA présente le plan de pose de caméras de vidéo-protection aux endroits stratégiques la ville, notamment :

- ✓ aux entrées et sorties de la ville en priorité, pour permettre la lecture des plaques d'immatriculation.
- ✓ rue de la Gare et rue de Paris,
- ✓ sur le parking de la gare, à la Poste et sur l'îlot 10.

Leur déploiement se fera sur 4 ans. La mise en œuvre du Centre de Surveillance Urbaine (CSU) est prioritaire. La première caméra pourrait être mise en service en décembre 2016. Le quartier du Plateau sera concerné par la pose de caméras du fait qu'il comporte une entrée-sortie de la ville et les carrefours situés de part et d'autre du Parc d'Ardenay ont été identifiés comme des lieux pertinents pour accueillir des caméras.

M. MADIKA rappelle l'existence à Palaiseau de la possibilité de se porter volontaire pour rejoindre le dispositif de « Participation citoyenne » et devenir un référent reconnu par les polices municipale et nationale. Le référent transmet des informations et il en reçoit aussi sur ce qu'il se passe à Palaiseau. Par ailleurs, une convention a été signée entre la police municipale et nationale pour travailler ensemble dans certains cas. Le coût des liaisons Police nationale /Police municipale est pris en charge par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

M. MADIKA rappelle aussi l'existence du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) présidé par M. le Maire. Les membres de droit du CLSPD sont le Préfet de l'Essonne, le Procureur de la République, le Président du Conseil Départemental de l'Essonne ou leurs représentants. La composition du CLSPD est complétée avec de nombreux partenaires : la police nationale, la police municipale, la gendarmerie nationale, des représentants des services de l'État et des services de la ville, la CPS, la MDS, l'Education Nationale, des bailleurs sociaux, les Amicales de locataires et de copropriétés, des associations de commerçants, et des associations spécialisées dans ces domaines. Les membres se réunissent en réunions plénières et en groupes de travail sur les axes thématiques suivants :

- ✓ la tranquillité publique,
- ✓ les jeunes exposés à la délinquance,
- ✓ l'assistance aux victimes.

Une réunion plénière des groupes de travail va avoir lieu le 8 décembre. D'ici la fin 2016 il y aura validation du plan d'action de ces groupes de travail, avec des fiches d'action.

A une question sur l'utilisation des images générées par les caméras, M. MADIKA répond qu'elles ne seront exploitées que dans le cas où un incident s'est produit. La police nationale exploitera les images prises de nuit dans la mesure où la police municipale n'est pas de service entre 22h et 8h pour le moment.

Dans le quartier du Plateau, 17 véhicules viennent d'être vandalisés le long du Chemin de La Hunière et des Joncherettes.

**e. Point d'information sur le Li-Fi (Light Fidelity).**

M. CARISTAN rappelle qu'au sein du quartier Camille Claudel (QCC), une expérimentation est en cours afin d'utiliser le signal lumineux des lampadaires pour se connecter à Internet depuis son smartphone au moyen de la technologie Li-Fi (light fidelity). Cette expérience est une première en France. Il suffit de brancher un petit équipement (un dongle) sur la prise jack de son smartphone pour pouvoir capter le signal via une application et surfer sur Internet dans la rue. M. CARISTAN précise que le QCC est équipé de 77 lampadaires « connectés ». Les dongles sont disponibles à la Conciergerie et à la Maison de quartier Gérard Philippe. Pendant la journée, le lampadaire s'allume à la demande (déclenchée par la technologie Bluetooth) lorsqu'un smartphone a besoin de se connecter à Internet. Cette technologie n'utilise pas les ondes électromagnétiques et pourrait donc être utilisée dans les endroits où

la Wi-Fi est actuellement déconseillée pour diverses raisons.–Quand il y aura un nombre d'utilisateurs suffisant il pourra être envisagé un retour d'expériences. Pour les présents, les nouveaux services rendus par la Li-Fi n'apparaissent pas évidents, la lumière ne traversant pas les murs.

Certains se préoccupent des frais d'entretien de ces lampadaires « connectés » ? Qui paie ? Dans la foulée, d'autres se posent la question plus générale de l'entretien du mobilier urbain du QCC. A qui appartient-il ?

Un participant signale que deux lampadaires sont en panne dans la rue Pierre-Gilles de Gennes.

#### **f. Point d'information sur les compteurs Linky.**

Suite aux réponses aux courriers adressés par M. le Maire à ENEDIS (anciennement ERDF), au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et au Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, M. CARISTAN fait un point sur le déploiement des compteurs Linky à Palaiseau prévu à partir de novembre 2016 et apporte des éléments d'information complémentaires :

Le changement des compteurs relève d'une décision européenne et de la loi française, il serait illégal pour une collectivité locale de prendre un arrêté pour s'y opposer. Selon l'État, le compteur Linky répond aux normes en ce qui concerne l'émission d'ondes électromagnétiques. M. CARISTAN précise que le Maire a communiqué à ENEDIS la liste des personnes qui ont envoyé à la mairie un courrier pour refuser, à titre personnel, l'installation de compteurs Linky. Le refus doit être signifié par courrier recommandé avec accusé de réception à ENEDIS en mettant en copie M. le Maire pour que cette action soit soutenue par la mairie. Dans l'assistance il y a beaucoup de questions sur ces compteurs. La municipalité a demandé à ENEDIS d'informer les Palaisiens quant à ces nouveaux compteurs. Différents moyens de communication semblent être envisagés par ENEDIS, mais l'entreprise n'a pas manifesté sa volonté de faire une réunion d'information publique. M. PECASTAINGS demande s'il est possible d'avoir une copie de la réponse d'ENEDIS à M. le Maire. M. CARISTAN l'enverra à celles et ceux qui la lui demanderont.

#### **g. Liaisons Plateau-Vallée.**

M. CORDIER informe qu'au niveau de la Communauté Paris Saclay (CPS), issue de la fusion des communautés CAPS et Europ Essonne, une étude est en cours pour remodeler la gestion des transports collectifs dans l'ensemble du nouveau territoire par le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF). Avant la fusion, Europ Essonne finançait ses dessertes urbaines alors que celles de la CAPS étaient financées par le STIF.

En ce qui concerne les liaisons Plateau/ Vallée, M. CABON rappelle qu'une commission a été créée au sein du conseil de quartier. Toutefois aucun membre de la commission n'a reçu d'invitation pour participer aux réunions de la CPS et de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS).

Mme ONILLON représentera la commission du conseil de quartier aux prochaines réunions de l'EPAPS et ses coordonnées seront transmises aux services pour que lui soient adressées les invitations aux réunions.

M. CABON précise que six sentiers font l'objet d'études pour les liaisons douces avec une prépondérance pour l'escalier Polytechnique, au niveau du quartier de Lozère. M. CORDIER reconnaît le manque de liaisons Plateau/Vallée pour Palaiseau.

Plus d'informations sur le site du conseil de quartier du Plateau :

[www.cg-plateau-palaiseau.net/2016/09/etude-liaisons-plateauvallee-epps-caps](http://www.cg-plateau-palaiseau.net/2016/09/etude-liaisons-plateauvallee-epps-caps)

Mme DESCHATRETTE fait remarquer que dans les études de liaisons douces les personnes âgées et les mamans avec leurs poussettes sont oubliées.

Parmi les autres interventions des présents, il y a des demandes pour une plus grande fréquence et une plus grande étendue horaire pour la ligne 91.06 et en général pour des bus moins grands en dehors des périodes d'affluence. M. CORDIER explique que ces doléances ont été évoquées avec le STIF et qu'un travail est actuellement en cours pour apporter une solution. Il rappelle que les demandes de changements concernant les lignes de transports en commun appellent de nombreuses procédures et qu'elles peuvent mettre du temps à aboutir. Il rappelle enfin l'existence du Noctilien.

**2. Questions diverses.**

- M. CARISTAN annonce le forum des conseils de quartier pour la fin de l'année et invite l'assemblée à désigner deux représentants pour exposer un bilan des travaux et des axes de travail du conseil de quartier du Plateau pour l'année 2016. La date précise n'étant pas définitivement arrêtée, il conviendra de procéder à cette désignation aussitôt qu'elle sera connue.
- Mme DESSALLES est venue au conseil de quartier de ce soir pensant y travailler sur la dénomination des rues dont il a été question dans le Palaiseau Mag n° 207. M. CARISTAN répond que la commission « dénomination des rues » va se réunir le 17 octobre pour travailler sur les propositions des Palaisiens et en sélectionner une douzaine. Le conseil municipal décidera ensuite les nominations des 4 nouveaux sites.
- Un participant évoque une difficulté pour rejoindre le Plateau à vélo à partir de la passerelle sur la voie rapide.
- M. PERRAGUIN signale que le stationnement des camions poids lourds le long du chemin de la Hunière persiste et demande où en est la recherche d'une alternative dans Palaiseau. M. CORDIER répond qu'il n'y a pas de solution actuellement mais que ce problème sera intégré dans le travail sur la révision du plan local d'urbanisme.
- M. PÉCASTAINGS regrette que les courriers adressés sur le site de la ville ne fassent pas toujours l'objet de réponse.
- Mme ONILLON signale que la sortie du parking situé en face de la pharmacie du QCC est mal aisée et que beaucoup préfèrent enjamber un parterre de plantations pour aller au plus court. Le fil de fer de protection des plantations est d'ailleurs sectionné à ce niveau. Les services iront voir sur place ce qu'il en est.
- Mme BADONNEL émet la proposition d'installer un garage à vélos sur la place des Causeuses. M. CORDIER répond que la place est équipée d'arceaux pour les vélos et qu'il n'est pas envisagé de garage à vélos sécurisé.
- Mme MARINARO signale que le problème de la temporisation des feux piétonniers au niveau du chemin de la Hunière et des Joncherettes n'est toujours pas solutionné.
- Un participant signale la présence accrue de moustiques dans le QCC. Il s'interroge sur un lien avec les noues de l'éco-quartier. M. CARISTAN répond que la ville n'est pas propriétaire des noues et que leur entretien doit être réalisé par la copropriété.
- Un participant signale que les arbres en pots de la place Séré de Rivière sont morts et demande aussi si des poubelles enterrées sont prévues aux Jardins de la Hunière. M. CARISTAN répond que les arbres doivent être encore sous garantie et devraient pouvoir être remplacés ; pour les poubelles il faut attendre le retour d'expérience du QCC.
- Pour répondre à la question d'une participante, M. CARISTAN informe qu'il n'y a pas d'emplacement dédié aux jeux de ballons prévu à proximité de la place des Causeuses.
- Un participant souligne un problème de dépôt sauvage d'objets encombrants à proximité des bacs enterrés.

**3. Propositions pour l'ordre du jour du prochain conseil de quartier (lundi 28 novembre, 20h, école Caroline Aigle).**

- Point sur le développement et l'évolution du quartier : PADD, étude en cours sur le secteur de la Croix de Villebois, installation éventuelle du site de maintenance du matériel roulant et des infrastructures de la future ligne 18 et ses conséquences, information sur les forages géothermiques, information sur la déchetterie de Saclay limitrophe de Palaiseau.
- Terrain multi-générationnel à proximité de la chaufferie.
- Propreté dans le quartier du Plateau notamment à proximité des bacs enterrés.
- Point sur la gestion des noues du quartier Camille Claudel.
- Nuisances sonores aériennes à Palaiseau et dans le quartier.